

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

---\*+---  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
---\*+---

DECRET N° 80-142 du 27 mai 1980

chargeant le Camarade François DOSSOU,  
Ministre des Transports et des Com-  
munications, de l'intérim du Camarade  
Paul KPOFFON, Ministre de la Santé  
Publique pour compter du 26 mai 1980.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret n° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret n° 80-140 du 24 mai 1980 chargeant le Camarade VILON-GUEZO Romain, Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Président de la République pour compter du 26 mai 1980,

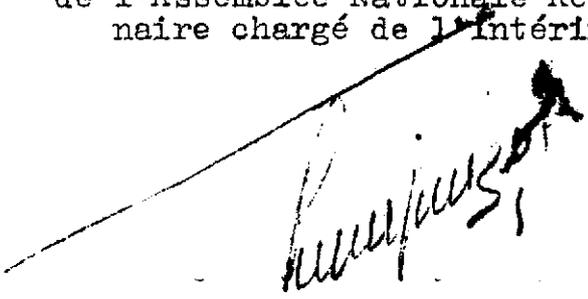
DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 26 mai 1980, le Camarade François DOSSOU, Ministre des Transports et des Communications est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique, pendant l'absence du Camarade Paul KPOFFON.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 27 mai 1980

Pour le Président de la République  
absent, le Premier Vice-Président  
de l'Assemblée Nationale Révolution-  
naire chargé de l'intérim,



Romain VILON-GUEZO

Ampliations : PR 8 CPC 6 CC du PRPB 4 ANR 4 SGG 4 MTC-MSP 6 Autres  
Ministères 20 SPD 2 BN 2 UNB-FASJEP 4 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses  
Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 ISJ 2 JORPB 1.-